



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 28 mars 2022

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Thierry NICOUD, Jean-Pierre DETROYAT, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Thierry RUF, Cédric VEYRET.

Excusés : Sébastien CALLET, Sylvie SEYSSEL

1. Vote des taux d'imposition

M. ROJAT, 1^{er} adjoint, indique que le vote se fait, maintenant, uniquement sur la taxe foncière. Monsieur Le Maire indique que les bases de calcul vont augmenter et que la taxe GEMAPI va être mise en œuvre par la communauté de communes.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition 2021.

2. Vote du budget primitif 2022

André ROJAT, Adjoint aux finances, expose les différentes dépenses et recettes d'investissement et de fonctionnement prévues en 2022.

Ainsi, le budget s'équilibre avec 667 099.00 € en dépenses et en recettes de fonctionnement, et 894 704,84 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif 2022 à l'unanimité.

3. Délibération pour proposition d'achat terrain communal

M. Le Maire indique qu'une nouvelle rencontre a eu lieu avec M. GIROND et Mme REVOL le 14 Mars 2022, qu'un courrier a été transmis en mairie le 21 mars 2022, il concerne la réduction de la vitesse à l'approche du point de vente prochainement mis en place, une nouvelle offre pour l'achat de la parcelle située derrière leur maison ainsi qu'une demande concernant la création d'un passage bateau à l'entrée de la parcelle AB 0217.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de refuser la proposition d'achat de la parcelle, de valider à l'unanimité la création du passage bateau à l'entrée de la parcelle AB 0217 et rencontrera les services du Département concernant la mise en place à d'une zone test avec une chicane devant la maison après les travaux prévus au mois d'avril à l'entrée Sud du village.

4. Délibération pour acquisition du Chemin Impasse de la Laiterie

M. Jean-Pierre DETROYAT, adjoint en charge de l'urbanisme, indique qu'une parcelle est à vendre Impasse de la Laiterie sur laquelle se situe le chemin actuel, que la mairie dispose d'un emplacement réservé et que le droit de préemption ne peut se faire que sur l'ensemble de la Déclaration d'Intention d'Aliéner et non uniquement sur la partie qui concerne le chemin.

M. Le Maire précise qu'il a échangé avec le vendeur et qu'il a fait une proposition d'achat.

Comme des discussions sont en cours, le conseil décide d'ajourner cette délibération jusqu'au prochain conseil.



5. Délibération pour accord financier pour un soutien apporté à la population ukrainienne

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un premier recensement des possibilités d'accueil et d'hébergement sur la commune a été fait et transmis à la SMVIC avant le communiqué de presse du préfet du 7 mars indiquant que les propositions d'hébergement pouvaient dorénavant être déposées via une plateforme en ligne.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'apporter son soutien à la population ukrainienne et décide de mobiliser 1000 €.

6. Délibération pour demande de subvention pour la création d'aire de jeux pour enfants

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention peut être déposée auprès de la Région dans le cadre de la création de l'aire de jeux pour les enfants et qu'une délibération doit être prise en ce sens

Délibération prise à l'unanimité.

7. Devis des travaux de raccordement eau de la nouvelle cantine

M. Le Maire indique qu'un devis a été demandé, au service eau assainissement de la SMVIC, pour les travaux de raccordement en eau de la nouvelle cantine, ce devis prévoit également l'alimentation en eau de futurs logements se situant au-dessus de la cantine.

Devis validé à l'unanimité.

8. Devis pour travaux d'éclairage du stade de rugby

Thierry NICOUD, adjoint en charge des travaux, indique qu'un devis a été demandé à l'entreprise Serpollet pour un montant de 15620 € HT pour les travaux d'éclairage du stade.

Le conseil souhaite qu'un second devis soit demandé.

9. Devis aire de jeux pour les enfants

M. Le Maire rappelle que cette proposition a été faite par le conseil des enfants et qu'un devis a été demandé à l'entreprise Rival, devis s'élevant à 21 759 € HT.

Devis validé à l'unanimité.

10. Organisation des élections présidentielles

M. Le Maire fait le point sur la tenue du bureau de vote ouvert de 8h00 à 19h00.

11. Urbanisme

- DP SCIABBARRASI : pose de volets roulants : accordée.
- DP MARCHAND : remplacement de la clôture et pose d'un portail : accordée.
- DP MAILLET : installation de panneaux photovoltaïques : accordée
- DP GIROUD : ravalement de façades : en cours d'instruction



12. Questions diverses

- Une réunion a eu lieu jeudi 24 mars 2022 pour le projet de lotissement en face du cimetière.
- Une rencontre est prévue avec Alpes Isère Habitat le 13 avril à 9h30.
- Autorisation de passage du rallye : autorisation validée par M. Le Maire.
- Le devis signé avec l'entreprise ATP concernant le mur mitoyen avec la maison BAFFERT/NEIGE a été annulé.
- Les travaux de voirie de l'entrée Sud : un devis a été demandé à l'entreprise Proximark pour le marquage.
- Un devis a été demandé à Bastien CHEVALLIER pour le portail du cimetière pour un montant de 6600 € : devis validé.
- Un devis pour le débroussaillage, sur 2 passes aux endroits dangereux, a été signé pour un montant de 3 500 € HT.
- Le contrat avec la société VITOGAZ a été signé.
- Affaire ALEXIA/COMMUNE : l'audience est prévue le 29 mars 2022.
- Les moloks dans le village sont très endommagés, une demande a été faite pour leur remplacement.
- La signature pour la régularisation du Chemin des Essarts est prévue le 29 avril à 15h00.
- Le conseil d'école a eu lieu le 24 mars 2022
- Une rencontre a eu lieu avec Mme CECILLON.
- Concernant l'avancée du chantier de la nouvelle cantine, une réunion de chantier se tient tous les jeudis à 9h00.
- Le fleurissement de la commune est prévu.
- Lionel AVIT indique que les lauriers du terrain de rugby auraient besoin d'être taillés.
- Lionel AVIT a fait une demande de devis à Citylum pour finaliser les achats de décorations pour la fin de l'année.
- Lionel AVIT signale qu'un dépôt sauvage a été effectué sur la Route d'Essemat lieu-dit La Combe Triboullier.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 3 Mai 2022 à 19h00

